

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020



grandparis
aménagement

SOMMAIRE

LE MOT DE STÉPHAN DE FAÏ, DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
LES FAITS MARQUANTS DE 2020	8
2020 EN CHIFFRES	12
UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AU SERVICE DES TERRITOIRES	14
TROIS MÉTIERS AU CŒUR DE NOS MISSIONS	16
AMÉNAGEUR URBAIN	18
ACTEUR DE L'HABITAT	34
OPÉRATEUR FONCIER	36
UN AMÉNAGEUR DE LA VILLE DE DEMAIN	40
LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT	42
NOS OPÉRATIONS ACTIVES ET EN DÉVELOPPEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE	46
NOS RÉSULTATS FINANCIERS	52

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT EN BREF

Grand Paris Aménagement est un établissement public de référence, opérateur foncier et aménageur urbain, qui intervient sur tout le territoire francilien au service des Maires et des collectivités - petites et grandes - dans la réalisation de leurs projets urbains, de l'étude à la conception et à l'exécution.

Dans près de 80 opérations d'aménagement menées actuellement, les 230 collaborateurs de l'établissement, animés par le sens de l'intérêt général, s'attachent à créer pour tous une ville attractive et productive, dans des quartiers où il fait bon vivre, mêlant qualité et respect de l'environnement.

CHIFFRES 2020

80

OPÉRATIONS
D'AMÉNAGEMENT ACTIVES
ET EN DÉVELOPPEMENT

5,3 M€

DE RÉSULTAT
(HORS MOUVEMENTS
EXCEPTIONNELS
DE PROVISIONS)

9

ÉTUDES URBAINES

148,5 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
CORRIGÉ

-0,19 M€

DE RÉSULTAT NET

2905

LOGEMENTS SOUS PROMESSES
DE VENTE OU SIGNÉS EN ACTES

LES OPÉRATIONS DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT, DE LA SPLA-IN GRAND PARIS SUD AMÉNAGEMENT ET DE L'EPA ORSA

-  HABITAT
-  MIXTE
-  ACTIVITÉ



95 VAL-D'OISE
 BESSANCOURT Les Meuniers
 TAVERNY Multisites
 TAVERNY Les Écouardes
 CORMEILLES-EN-PARISIS Les Bois Rochefort
 CHAMBOURCY Plaine Nord
 POISSY La Coudraie
 LE VÉSINET Parc Princesse
 SAINT-CYR-L'ÉCOLE Charles Renard

78 YVELINES
 BOIS-D'ARCY La Croix Bonnet Ferme Sainte-Marie

92 HAUTS-DE-SEINE
 CARRIÈRES-SUR-SEINE Les Vignes Blanches
 KREMLIN-BICÊTRE Entrée de ville sud ouest
 IVRY-SUR-SEINE Le Plateau

75 PARIS
 VILLIERS-LE-BEL Village
 VILLIERS-LE-BEL Les Tissonvilliers III
 GARGES-LÈS-GONESSE Dame Blanche Nord
 VILLENEUVE-LA-GARENNE Multisites
 ASNIÈRES Asnières Université
 AUBERVILLIERS Fort d'Aubervilliers
 CRÉTEIL Triangle de l'Échat
 NEUILLY-SUR-MARNE Le Parc de Maison Blanche
 LE PERREUX / NEUILLY PLAISANCE Le Canal

93 SEINE-SAINT-DENIS
 LOUVRES La Butte aux Bergers
 ROISSY-EN-FRANCE La Demi-Lune
 GONESSE Triangle de Gonesse
 PARIS-NORD 2 Parc international d'activités
 TREMBLAY-EN-FRANCE AeroliansParis
 VILLEPENTE La Pépinière
 SEVRAN Terre d'avenir
 CLICHY-SOUS-BOIS Zac de La Dhuy

94 VAL-DE-MARNE
 TRILPORT L'Ancre de Lune
 MONTFERMEIL Les Bosquets

77 SEINE-ET-MARNE
 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS Le Jardin des Facultés
 CHARENTON-LE-PONT Charenton-Bercy
 VITRY-SUR-SEINE Multisites le Plateau
 VIGNEUX-SUR-SEINE La Croix Blanche
 SERVON Le Noyer aux Perdrix
 RIS-ORANGIS Les Docks de Ris
 GRIGNY Centre-ville
 ÉPINAY-SUR-ORGE La Croix Ronde
 BONDOUFLE Le Grand Parc
 BONDOUFLE Le grand Noyer
 COURCOURONNES Canal Europe
 COURCOURONNES Bois Briard
 ÉVRY Centre urbain
 CORBEIL-ESSONNES La Montagne des Glaises
 LISSES Léonard de Vinci
 RUBELLES Les Trois Noyers

91 ESSONNE
 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL La Croix de l'Orme

77 SEINE-ET-MARNE
 CHEVILLY-LARUE Éco-quartier des Portes d'Orly

77 SEINE-ET-MARNE
 RUNGIS Plaine de Montjean

77 SEINE-ET-MARNE
 ORLY/THIAIS Le Sénia

77 SEINE-ET-MARNE
 ORLY Chemin des Carrières

77 SEINE-ET-MARNE
 VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES PNRQAD (DC21 et ZAC multisites) Berges de l'Yerres

77 SEINE-ET-MARNE
 PROVINS Parc du Provenois

77 SEINE-ET-MARNE
 NANGIS La grande plaine

77 SEINE-ET-MARNE
 MONTEREAU-FAULT-YONNE Bords d'Eau

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stéphan de Faÿ

Directeur général de
Grand Paris Aménagement



Chers toutes et tous,

En préambule, j'ai bien conscience de me livrer à un exercice « d'équilibré » en signant l'édition du rapport annuel de Grand Paris Aménagement 2020, moi qui ai pris mes fonctions au mois de novembre de cette même année !

Néanmoins l'occasion est trop belle, pour à la fois saluer mon prédécesseur et ami Thierry Lajoie, témoigner de mon retour d'expérience de cette première année à la tête de l'établissement, et enfin remercier l'ensemble des collaborateurs pour le travail remarquable et la continuité des opérations durant cette année 2020 sous le signe d'une pandémie, qui aura fait bouger les lignes profondément.

Tout d'abord, je voudrais redire à quel point je suis fier de succéder à Thierry Lajoie dans ses fonctions de Directeur général, car le bilan de ses 7 années de mandat est remarquable : rapprochement des entités de l'ex-AFTRP, EPA Orsa, EPA Plaine de France pour créer Grand Paris Aménagement, la création des SPLA-IN, le développement du portefeuille d'opérations, ... Thierry m'a cédé les rênes d'un établissement en très bonne santé financière et je l'en remercie vivement.

À mon arrivée, j'ai tout de suite pris conscience du potentiel considérable de l'établissement grâce à la qualité et la compétence de tous ceux qui y œuvrent chaque jour en grande proximité avec les collectivités – les maires et leurs équipes en premier lieu –, pour déployer des projets d'aménagement au service d'une ville durable, épanouissante et riche d'opportunités pour les habitants.

Je tiens à remercier très chaleureusement les plus de 200 collaborateurs de Grand Paris Aménagement, qui ont tenu pendant les semaines de confinement et mois de travail à distance, qui ont maintenu l'activité dans des conditions difficiles, et réussi à faire avancer nos opérations malgré les nombreux obstacles. **Merci à tous.**

C'est parce que je crois profondément que la richesse de l'entreprise réside dans son capital humain, que j'ai initié dès mon arrivée une démarche collaborative, selon la méthode de co-design, pour embarquer l'ensemble des collaborateurs dans la co-construction de notre projet stratégique. Les échanges sont d'ores et déjà passionnants, et je ne doute pas de la qualité de ce que nous délivrerons tous ensemble dans quelques mois.

Relever les défis économiques, sociaux et environnementaux qui nous attendent, dans un monde dont la mue s'est accélérée avec la crise sanitaire, est vital pour projeter Grand Paris Aménagement dans un avenir durable.

Mais notre établissement n'avance pas seul, il est un opérateur public d'État, qui travaille de façon concertée et en bonne intelligence avec sa tutelle, le Ministère du logement, mais aussi les collectivités représentées à notre Conseil d'administration : la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, les Départements et intercommunalités, ainsi qu'avec l'ensemble de ses partenaires privés et publics, et tout particulièrement l'EPFIF et la Société du Grand Paris avec lesquels nous formons un « Pack État », qui permet de relever les défis de la création d'infrastructures et de logements en grand nombre et de qualité, tout en tenant compte de la préservation des ressources naturelles.

Avec mes sincères salutations,
Stéphan de Faÿ



LES FAITS MARQUANTS 2020

24 JAN.

Soraya Hamrioui est nommée Directrice générale adjointe à l'aménagement. Elle succède à Aurélie Cousi, après avoir exercé au sein de Grand Paris Aménagement les fonctions de déléguée à l'administration et aux finances des filiales, et de directrice territoriale Grand Paris Nord.



28 FÉVRIER

FAITES PAS GENRE!

Grand Paris Aménagement était présent aux côtés de SNCF immobilier au Elles Fest pour débattre de la place de la femme dans la fabrique de la ville.

MARS

16 MARS

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT FACE À LA CRISE SANITAIRE

Pour faire face aux circonstances engendrées par l'épidémie de COVID-19 et conformément aux consignes sanitaires émises par le Gouvernement, l'établissement a activé son plan de continuité d'activité, en mettant la totalité des salariés en dispositif de télétravail dès le 16 mars.

Les chantiers ont, quant à eux, été mis à l'arrêt le temps qu'un protocole sanitaire soit mis en place.

MAI

4 MAI

#PRA COVID-19

Le 4 mai 2020 est signé le Plan de Reprise des Activités (PRA) de Grand Paris Aménagement, qui a défini les modalités de réouverture de ses locaux et de reprise de ses chantiers.

27 MAI

DES DÉPLACEMENTS DE PLUS EN PLUS « VERTS »

Après avoir déployé en 2019 une flotte de vélos électriques de service, Grand Paris Aménagement a mis en place pour ses salariés un forfait « mobilités durables » proposant ainsi une participation de 400 €/an aux abonnements vélos et autopartage ou covoiturage à motorisation décarbonée.



13 JUILLET

EMMANUELLE WARGON DÉFEND LA HAUTE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

Le 13 juillet dernier, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée en charge du Logement, a visité le quartier du Grand parc à Bondoufle aménagé par la SPLA-IN Grand Paris Sud Aménagement en présence de Thierry Lajoie, Vivien Leroy, maire adjoint à l'urbanisme représentant le maire Jean Hartz, Michel Bisson, président de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et Stéphane Raffalli, vice-président en charge de l'aménagement, de l'habitat et des grands projets.

Cette visite a été l'occasion pour la Ministre de parcourir les trois premières tranches de l'opération avec 670 logements livrés et 500 logements actuellement en chantier.



JANVIER

FÉVRIER

5 FÉVRIER

TROIS NOUVELLES OPÉRATIONS LABELLISÉES ÉCOQUARTIER

Le 5 février, trois opérations conduites par Grand Paris Aménagement ont été distinguées par le Label Écoquartier en présence de Julien Denormandie, Ministre chargé de la ville et du logement et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la transition écologique :

- Charenton Bercy,
- Villiers-le-Bel Village,
- Orly Carrières (conduit par l'établissement Orly Rungis-Seine Amont).



FAITS MARQUANTS 2020

AOÛT



27 AOÛT

BÉRANGÈRE ABBA MET LA BIODIVERSITÉ À L'HONNEUR

En visite aux Meuniers à Bessancourt, Bérangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la biodiversité, a souligné la qualité des usages et la place de la nature dans ce quartier de 30 ha aménagé par Grand Paris Aménagement. En présence de Jean-Christophe Poulet, maire de Bessancourt et de Véronique Levildier, directrice territoriale ouest de Grand Paris Aménagement.

SEPTEMBRE



19/20 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020 GRAND PARIS DU NORD AU SUD

Pour les Journées du Patrimoine 2020, Grand Paris Aménagement a mis en lumière plusieurs expositions mettant à l'honneur le travail de mémoire et de transmission dans le cadre des projets urbains dont il a la charge. La Cité Gagarine à Ivry-sur-Seine et le Fort d'Aubervilliers ont ainsi été ouverts au public le temps d'un weekend.

1^{ER} SEPTEMBRE

THIERRY LAJOIE QUITTE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

Après avoir dirigé l'établissement pendant plus de 7 ans, Thierry Lajoie a quitté Grand Paris Aménagement pour le rejoindre le promoteur immobilier Quartus au poste de Directeur Général Stratégie et Finances.



OCTOBRE

13 OCTOBRE

LA PÉPINIÈRE EST LAURÉATE DU TROPHÉE DU CADRE DE VIE

Le Jury a décerné le Trophée OR « Espace paysager urbain » au partenariat Grand Paris Aménagement – Ville de Villepinte pour l'écoquartier de la Pépinière dans le cadre de la 25^e édition du festival FimbACTE, qui s'est clôturée le mardi 13 octobre à la Cité de l'architecture et du patrimoine.



NOVEMBRE



27 NOVEMBRE

STÉPHAN DE FAÏ EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

Le 27 novembre, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement, a nommé Stéphane de Faÿ Directeur général de Grand Paris Aménagement. Il rejoint l'établissement après avoir dirigé l'EPA Bordeaux Euratlantique pendant 6 ans.

DÉCEMBRE



10 DÉCEMBRE

UN WEBINAR ATOUR DU PROJET CYCLE TERRE

Le premier webinar de formation sur l'intégration des matériaux cycle terre dans les projets d'architecture a été animé par Paul-Emmanuel Loiret avec la participation d'Eugénie Crete, ingénieure, chercheuse au laboratoire AE&CC (ENSAG), Arnaud Misse, architecte, chercheur au laboratoire CRAterre et Romain Anger, ingénieur, directeur scientifique d'amàco.

JANVIER 2021

LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU CHALLENGE IN. – IN.NOVATION, IN.ITIATIVES, IN.TERRE.

Afin d'incuber ou de lancer des initiatives novatrices, Grand Paris Aménagement invite ses collaborateurs à présenter des projets innovants, qui seront soutenus par la mise en place d'un fonds dédié.

2020 EN CHIFFRES

148,5 M€
de chiffre d'affaires corrigé

228 M€
de renouvellement de portefeuille
ACQUIS

76 M€
d'emprunts en cours

3
établissements



GRAND PARIS AMÉNAGEMENT
EPA ORSA
SPLA-IN GRAND PARIS SUD AMÉNAGEMENT

164 M€
de fonds propres



40 M€
de travaux réalisés sur les opérations



230
salariés



-0,19 M€ **5,3 M€**
de résultat net de résultat (hors mouvements exceptionnels de provisions)

Performance des équipes

RÉSULTAT D'EXPLOITATION PAR ETP



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ETP



* Correction d'une provision exceptionnelle indépendante de la performance des équipes.

Production globale pour les 3 établissements

1030
LOGEMENTS SIGNÉS EN PROMESSE DE VENTE

1875
LOGEMENTS SIGNÉS EN ACTES DE VENTE



2845
logements livrés



2729
logements autorisés



Portefeuille d'affaires

2,9 Md€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES À TERMINAISON



80
OPÉRATIONS ACTIVES ET EN DÉVELOPPEMENT

13
DES OPÉRATIONS SONT MENÉES EN INITIATIVE PROPRE

9
études urbaines



LA VIE DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, a présidé le Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement de 2018 à 2021.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2020

**VALÉRIE PECRESSE, PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

FRANÇOIS ADAM, DIRECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE (DHUP), PREMIER VICE-PRÉSIDENT PAR ARRÊTÉ DU MINISTRE CHARGÉ DE L'URBANISME

DIDIER BARIANI, DÉLÉGUÉ SPÉCIAL CHARGÉ DE LA COOPÉRATION INTERRÉGIONALE, REPRÉSENTANT LE CONSEIL RÉGIONAL, SECOND VICE-PRÉSIDENT

10 ADMINISTRATEURS
REPRÉSENTANTS LES COLLECTIVITÉS

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

VALÉRIE PECRESSE,
Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

DIDIER BARIANI,
Conseiller régional

PIERRE DENIZIOT,
Conseiller régional, délégué spécial

FLORENT HUBERT,
Conseiller régional

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

PATRICK OLLIER,
Président de la Métropole du Grand Paris

EMMANUEL GRÉGOIRE,
Conseiller métropolitain

**LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE DE GRANDE COURONNE :**

STÉPHANE RAFFALLI,
Maire de Ris-Orangis

PASCAL DOLL,
Président de la Communauté
d'agglomération Roissy Pays de France

L'EPA ORLY RUNGIS-SEINE-AMONT

PIERRE GARZON,
Président du Conseil d'administration de l'EPA ORSA,
vice-président du Conseil départemental du Val-de-
Marne

PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

STÉPHANE TROUSSEL,
Président du Conseil départemental
de Seine-Saint-Denis

10 ADMINISTRATEURS
REPRÉSENTANT L'ÉTAT

FRANÇOIS ADAM,
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

HERVÉ SCHMITT,
Directeur régional et interdépartemental adjoint de
l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France

ISABELLE ROUGIER,
Directrice régionale et interdépartementale de
l'hébergement et du logement de la région Île-de-France

PIERRE-ANTOINE MOLINA,
Préfet, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

MEDHI AOUAT,
Chef de bureau du logement, de la ville
et des territoires, Direction du Budget

EMMANUELLE GAY,
Directrice régionale et interdépartementale de
l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France

HUGO BEVORT,
Directeur des stratégies territoriales,
Commissariat général à l'égalité des territoires

SOPHIE OZIL,
Chef de bureau des activités tertiaires et de la concurrence,
Direction générale du Trésor

CLAIRE GRISEZ,
Directrice régionale et interdépartementale adjointe
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

MICHELLE BROUSSEAU,
Chargée de projet renouvellement urbain
au sein de la ville et de la cohésion urbaine

AMÉNAGEUR URBAIN

Grand Paris Aménagement intervient dans tous les départements franciliens, à l'exception de Paris, pour réaliser des opérations de taille et de nature variées et conduire des projets complexes.

80 OPÉRATIONS ACTIVES ET EN DÉVELOPPEMENT

13
OPÉRATIONS ACTIVES EN INITIATIVE PROPRE

51
OPÉRATIONS EN CONCESSION

1030
EN PROMESSES DE VENTE

1875
EN ACTES DE VENTE

40 HA
D'ACTIVITÉS EN PROMESSES ET EN ACTES DE VENTE

ACTEUR DE L'HABITAT

Grand Paris Aménagement conduit des études et des missions d'expertise sur le renouvellement urbain, pilote des projets de rénovation urbaine et intervient comme opérateur pour la requalification des quartiers anciens et des copropriétés dégradées.

12
PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

3
PROJETS DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ

1
ORCOD

4
PROJETS DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET DÉGRADÉ À L'ÉTUDE

OPÉRATEUR FONCIER

Grand Paris Aménagement assure l'ingénierie foncière pour le compte de différents acteurs publics. Il gère et commercialise des emprises de l'État, intervient au bénéfice d'autres établissements publics d'aménagement ou comme opérateur en propre.

4 300 HECTARES GÉRÉS

36
CESSIONS POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT

9 HA
ACQUIS POUR LES OPÉRATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

45 HA
DE FORÊTS ACQUIS POUR L'ÉTAT

20 HA
ACQUIS POUR L'AGENCE DES ESPACES VERTS (RÉGION)

TROIS MÉTIERS AU CŒUR DE NOS MISSIONS

Grand Paris Aménagement est un opérateur public avec trois métiers : aménageur urbain, acteur de l'habitat et opérateur foncier.

AMÉNAGEUR URBAIN

ÉTUDES

La direction de l'ingénierie stratégique des territoires et des études urbaines (DISTEU) a contribué en 2020 à la réalisation d'études urbaines et prospectives visant à préfigurer des projets, apporter des expertises thématiques ou encore déployer une innovation au sein d'une ou de plusieurs opérations.

Les études réalisées ont notamment permis :

- De contribuer au montage de projets urbains complexes et ambitieux.
- D'accompagner les politiques publiques portées par l'État ou les collectivités sur des territoires à fort enjeu : l'ingénierie stratégique d'Orly Rungis-Seine Amont, les territoires Action Cœur de Ville, le traitement de l'habitat privé dégradé en lien avec la Direction de l'Habitat privé dégradé, les quartiers de gare...
- De croiser les regards et les expertises pour faire émerger des réponses aux enjeux de la fabrication de la ville de demain : nature en ville, agriculture urbaine, préventions des risques, évolutivité des usages et des bâtiments...

ÉTUDES URBAINES

9 ÉTUDES RÉALISÉES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES OU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

En 2020, neuf études ont été réalisées pour le compte de collectivités ou d'établissements publics, notamment à :

- **Valenton** pour la définition du projet urbain du quartier Lutèce-Bergerie.
- **Clichy-sous-Bois** dans le cadre d'une étude sur les copropriétés nouvelles et dégradées.
- **Montreuil** et **Bagnolet** pour accompagner l'ANRU et les collectivités dans la mise en œuvre du PNRQAD.
- **Montfermeil** dans le cadre des réflexions sur le déploiement des Ateliers Médicis.
- **Évry** au service du déploiement d'une nouvelle centralité.

Aux côtés d'agences d'architectes-urbanistes, ces études visent à sécuriser les maquettes financières des projets de renouvellement urbain, à stabiliser les montages et les plannings opérationnels, négocier avec les bailleurs sociaux, affiner la programmation urbaine.

ZOOM SUR... L'ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE HISTORIQUE EN QUARTIER RÉSILIENT À NEMOURS (77)

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la ville de Nemours a souhaité lancer une étude pour se doter d'une vision renouvelée de son centre historique. Celui-ci fait en effet face à de multiples défis, notamment du fait de son exposition au risque inondation, mais aussi d'enjeux urbains, sociaux, patrimoniaux et d'habitat privé. La particularité de la démarche systémique déployée par Grand Paris Aménagement est de pouvoir élaborer une stratégie d'intervention ensemblière et coordonnée, croisant les approches thématiques pour en dégager une vision globale cohérente. L'étude est menée en cotraitance avec SETEC HYDRATEC, DEVELOP'TOIT et Yannick FEASSON – Architecte du Patrimoine, urbaniste.

Démarrée à l'été 2019, l'étude a commencé par un diagnostic détaillé de ce territoire, partagé avec la collectivité en mars 2020. Celui-ci a permis de mettre en évidence des secteurs prioritaires d'intervention. Puis 12 fiches actions thématiques ont été élaborées accompagnant un plan guide stratégique, remis à la ville en décembre 2020. L'année 2021 a été consacrée à la finalisation de la mission et à l'élaboration du dossier de convention d'OPAH-RU.

ÇA TOURNE AU SEIN DES OPÉRATIONS DE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

Grand Paris Aménagement a lancé une expérimentation visant à systématiser l'accueil de tournages au sein de ses opérations. Cette démarche a permis, malgré le contexte de la crise sanitaire, d'accueillir une dizaine de tournages (films, documentaires, série, clip), notamment sur le Fort d'Aubervilliers et l'opération Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne.



INGÉNIERIE STRATÉGIQUE ET DÉMARCHES INNOVANTES

En 2020, Grand Paris Aménagement a mené plusieurs démarches au service du développement territorial.

L'établissement a poursuivi sa contribution au travail collectif mené avec l'APUR, la DRIEA, l'Établissement public foncier d'Île-de-France et la Société du Grand Paris, dans le cadre de la démarche Vitalité des Quartiers de Gare, initiée par le Préfet de région Île-de-France. À la suite du travail d'observatoire et de diagnostic, et de l'identification de leviers à même de rehausser l'ambition et l'exemplarité des projets urbains et immobiliers autour des gares, le collectif a formulé des propositions d'outils de politiques publiques et élaboré un projet de charte, qui est aujourd'hui en discussion avec l'ensemble des collectivités franciliennes.

L'établissement a également investigué le champ de l'agriculture urbaine à travers plusieurs travaux : le déploiement d'une pépinière temporaire au sein de l'opération Gagarine Truillot à Ivry-sur-Seine pour le compte de l'EPA ORSA ou encore l'accompagnement de la commune de Chambourcy dans son projet de remise en culture en faveur de l'agriculture biologique et responsable, d'une friche agricole d'une trentaine d'hectares en lien avec le projet urbain multi-sites sur lequel l'établissement a pris l'initiative en 2019.



AMÉNAGEUR URBAIN

DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉTABLISSEMENTUNE NOUVELLE ACTIVITÉ
DE CO-PROMOTION IMMOBILIÈRE

En 2020, Grand Paris Aménagement a élargi son champ d'intervention en développant **une nouvelle activité de co-promotion immobilière**.

Ce nouveau montage est envisagé comme un relais de croissance permettant à Grand Paris Aménagement d'assurer ses missions d'intérêt général au service des collectivités et du développement de leur territoire. Il a également pour vocation de **renforcer l'intervention de Grand Paris Aménagement sur l'ensemble du processus de construction de la ville, accélérer la transition écologique et maîtriser la qualité de la production immobilière en imposant des exigences environnementales fortes**.

ZOOM SUR CHAMBOURCY,
PREMIÈRE OPÉRATION EN
CO-PROMOTION DE
L'ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre de l'opération prise en initiative à Chambourcy en 2019, Grand Paris Aménagement a décidé, en lien avec la commune, de réaliser le secteur nord du projet en co-promotion.

À l'issue d'une consultation, ont été retenus les partenaires immobiliers Linkcity et Emerige, pour constituer une SCCV (société civile de construction vente), dont les statuts ont été approuvés par le conseil d'administration de novembre.

Pour ce projet, qui prévoit la réalisation de 350 logements (dont 30 % de logements sociaux) et d'équipements collectifs, Grand Paris Aménagement et ses partenaires portent une triple ambition :

- Un projet ancré dans son environnement paysager, en harmonie avec les quartiers riverains, connecté au centre-ville de Chambourcy, contribuant à la trame paysagère et écologique entre les forêts de Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye.
- Des logements familiaux généreux (en taille et en espaces ouverts), d'une qualité architecturale en adéquation avec l'esprit village de Chambourcy, avec des constructions pérennes.
- Qualité environnementale et durabilité des constructions et espaces publics : niveau E+C pour les bâtiments, label BBCA et biosourcé niveau 2 sur une partie des constructions, inscription dans la démarche Écoquartier.

LE CENTRE DE RESSOURCES
NATIONAL D'APPUI AUX PROJETS
PARTENARIAUX D'AMÉNAGEMENT

Créé par la loi ELAN du 27 novembre 2018, le Projet partenarial d'aménagement (PPA) est un outil contractuel qui vise à concrétiser et accélérer les projets d'aménagement complexes. Il permet à l'État et les collectivités territoriales concernées de définir une feuille de route partenariale et d'acter leurs engagements réciproques, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de gouvernance.

Pour accompagner la mise en œuvre de ce nouveau dispositif à travers une ingénierie opérationnelle de projets, l'État a créé en 2018, un centre de ressources national d'appui aux PPA (CRN), hébergé au sein de Grand Paris Aménagement. Celui-ci a poursuivi en 2020 sa mission d'accompagnement de l'élaboration et la contractualisation des nouveaux PPA. Il a également été mobilisé pour le suivi et la mise en œuvre des contrats de PPA qui avaient déjà fait l'objet d'une contractualisation.

APPUI A L'ÉLABORATION
DE NOUVEAUX PPA

Le CRN a été mobilisé dans le cadre de la contractualisation de 12 contrats de PPA pour assister l'État et les collectivités dans leur élaboration :

- 2 de ces contrats ont été signés en 2020 : projet Porte Saint-Germain/Berges de Seine à Argenteuil (10 novembre 2020), Le Teil (16 juillet 2020)
- 3 ont fait l'objet d'un travail d'élaboration avancé au niveau technique : Centralité Lens-Liévin, Porte Sud du Grand Paris, projet GrandAlpe de la Métropole de Grenoble, Écocité de la Côte Ouest à la Réunion.
- Pour 3 d'entre eux, les discussions ont été engagées en 2020 et se poursuivront en 2021 : requalification urbaine de l'Entrée Nord de l'agglomération valenciennoise, projet urbain Saint-Sever Nouvelle Gare à Rouen, projets prioritaires de Villeneuve-la-Garenne, projet de requalification des Portes de l'Orne (anciens sites industriels) à Rombas.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE
DES PPA EXISTANTS

Le nombre de PPA signés en France étant croissant, un enjeu fort est désormais celui d'assurer leur mise en œuvre. À ce titre, le CRN a été mobilisé dans un rôle d'accompagnement pour plusieurs PPA signés en 2019 ou dans le courant de l'année 2020 : pour la mise en place de la SPLA-IN en charge des futures opérations de requalification du centre-ville à Marseille, pour le lancement des études pré-opérationnelles des sites Etamat 1 et 2 au Mans, pour la construction d'outils de pilotage calendaire à Saint-Étienne, pour le montage des opérations de reconstruction au Teil.

AMÉNAGEUR URBAIN

DIRECTION TERRITORIALE
GRAND PARIS EST



LE FORT D'AUBERVILLIERS

AUBERVILLIERS (93)

De nombreuses avancées ont marqué l'année 2020 pour le Fort d'Aubervilliers.

- Les travaux se sont poursuivis, notamment avec la **reconstitution d'un manège et d'une carrière couverte pour le théâtre équestre Zingaro**, libérant ainsi le Cours du Fort, future entrée du quartier depuis l'avenue Jean-Jaurès.
- En parallèle, les **injections des poches de dissolution de gypse ont été réalisées avec des sablons recyclés**, issus de la revalorisation des boues de chantier de la ligne 16 du Grand Paris Express. Cette mise en état des sols prépare les terrains pour la construction des premiers lots de logements en 2021. **Le premier permis de construire du secteur Jean-Jaurès a été délivré** mi-2020, pour la construction de 288 logements et 4 000 m² de commerces. **Les travaux de préfiguration de la place d'armes, qui sera dédiée à l'association Villes des musiques du monde pour l'installation d'un chapiteau, ont démarré.**
- Sur le secteur de la Gare, le travail partenarial avec la ville s'est poursuivi pour l'implantation du centre aquatique, pour une livraison à la fin 2023.

→ Par ailleurs, le Fort a été retenu dans le cadre à l'appel à projet de la Région Île-de-France pour les Quartiers Innovants et écologiques. La candidature, portée par l'EPT Plaine commune, portait sur la constitution d'un paysage naturel et artistique de la couronne boisée, la réhabilitation du patrimoine militaire des casemates en socles actifs ainsi que la construction d'un groupe scolaire animant le quartier.

→ Poursuivant les démarches d'ouverture du site et de préfiguration de la phase 2, **deux expositions – sur l'histoire du Fort et sur les travaux de Laurence Favory**, artiste installée dans l'une des casemates – ont été présentées sur site à l'automne.

→ INITIATIVE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 36 HA

2 PHASES

1800 LOGEMENTS

RÉSIDENCES THÉMATIQUES, HÔTELLERIE

UN CENTRE AQUATIQUE

37 000 M² DE BUREAUX ET D'ACTIVITÉS ET DES LOCAUX ATYPIQUES DÉDIÉS A L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ORIENTÉES « TERRITOIRE DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION »

5 000 M² DE COMMERCES

UN GROUPE SCOLAIRE DE 12 CLASSES ET UNE CRÈCHE PUBLIQUE

ZAC DE MAISON-BLANCHE

NEUILLY-SUR-MARNE (93)

À l'issue des travaux de finition des aménagements de la phase 1, **les premiers habitants ont été accueillis dès le mois de juin** sur près de 220 logements, suivis de 269 en fin d'année.

- **Les travaux de la crèche de 40 berceaux**, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Aménagement, ont débuté en septembre 2020 et le permis de construire de l'école a été déposé.
- Pour accompagner le développement progressif du quartier et offrir à ses nouveaux habitants de multiples services, Grand Paris Aménagement a réalisé **une structure mobile, La Cabane, qui accueille en format de préfiguration, la conciergerie du quartier**. Située au niveau de l'ancienne chaufferie, en plein cœur du site, cette construction est réalisée avec différents matériaux recyclés (laine de coton, paille, bois).

→ CONCESSION GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 60 HA

360 000 M²

4 000 LOGEMENTS

40 000 M² DE BUREAUX

5 500 M² DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

12 000 M² D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS



CHARENTON-BERCY

CHARENTON-LE-PONT (93)

Le dossier de création de Zac a été présenté au Conseil d'Administration de Grand Paris Aménagement de juillet 2020, puis transmis au préfet du Val-de-Marne, en vue d'obtenir l'arrêté de création en 2021.

La définition des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales a avancé, se structurant autour de 4 axes : bien-être, nature et biodiversité, identité et caractère architectural, économie des ressources et résilience. L'aboutissement de ces prescriptions et la finalisation des fiches de lots ont permis le lancement des ateliers de co-conception avec les architectes des lots de la première phase du projet, représentant 240 000 m² SDP.

→ INITIATIVE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 12 HA

134 000 M² LOGEMENTS DONT 30 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

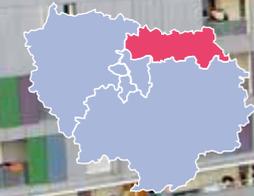
178 800 M² BUREAUX ET ACTIVITÉS

60 000 M² COMMERCES ET HÔTELLERIE

7 100 M² D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AMÉNAGEUR URBAIN

**DIRECTION TERRITORIALE
GRAND PARIS NORD**



**FOSSÉS CENTRE VILLE
ET FOSSÉS GARE**

FOSSÉS (95)

En décembre 2020 se sont achevées deux opérations conduites pour le compte de la ville de FOSSÉS (95) portant l'une sur le réaménagement du centre-ville, et l'autre sur le quartier de gare.

SUR LE CENTRE-VILLE

→ Inscrit dans le cadre d'une convention partenariale avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la réalisation de la Zac s'est engagée en 2010.

Au terme de l'aménagement de ce secteur de près de 6,7 ha, 96 logements sociaux ont été démolis, 370 logements ont été livrés ainsi que 2200 m² de commerces en rez-de-chaussée, un équipement public structurant, le pôle civique, ainsi qu'un restaurant intergénérationnel, pour un investissement de 15 millions d'euros. Une place publique a été aménagée autour de la mairie et les continuités paysagères ont été établies par la création de quatre nouvelles voies de desserte.

SUR LE SECTEUR GARE

→ En 2020, Grand Paris Aménagement a achevé la réalisation de 7 000 m² de logements et 1 000 m² de commerces, sur un secteur d'environ 3 ha autour de la gare RER

→ Valophis a livré sur les lots Liberté et Barbusse 91 logements sociaux et près de 1 000 m² de commerces. Les travaux d'aménagement des espaces publics ont également été achevés à la fin du premier semestre 2020. Parallèlement, Grand Paris Aménagement a cédé le dernier lot de la ZAC à la société ASARINA en février 2020 en vue d'y construire 8 logements avec des commerces en rez-de-chaussée.

→ Ces deux Traités de Concession d'Aménagement (TCA) ont pris fin le 3 décembre 2020 et les clôtures d'opération sont en cours.

**→ ZAC DU CENTRE-VILLE (95)
CONCESSION GRAND PARIS
AMÉNAGEMENT**

SUPERFICIE : 6,7 HECTARES

370 LOGEMENTS

2200 M² COMMERCES EN PIEDS D'IMMEUBLES

**→ SECTEUR GARE
CONCESSION GRAND PARIS
AMÉNAGEMENT**

3 HA

7 000 M² DE LOGEMENTS

1 000 M² DE COMMERCES

**ZAC DE BOIS DU TEMPLE
ET ZAC DE LA BUTTE AUX BERGERS**

LOUVRES ET PUISEUX (95)

Dans le prolongement de la ZAC de la Butte aux Bergers, Grand Paris Aménagement aménage le Bois du temple, parc d'activité de 27 ha sur la commune de Puisseux.

→ Les études techniques et étapes administratives se sont poursuivies et l'Inrap a conduit les travaux d'archéologie préventive.

→ Une étude de faisabilité d'un programme d'agroécologie sur les espaces verts des deux ZAC et de l'espace nature, confiée à Fermes d'Avenirs, a été validée en septembre 2020, permettant d'engager la seconde phase consacrée à la recherche d'un exploitant.

→ Le parc paysager de 16 ha intégré dans la ZAC de la Butte aux Bergers à Louvres a été livré à l'été 2020. La mise en culture, son suivi et son entretien sont réalisés par Grand Paris Aménagement pendant 3 ans.

**→ BUTTES AUX BERGERS
CONCESSION GRAND PARIS
AMÉNAGEMENT**

**SUPERFICIE : 60 HA, DONT 16 HA DE PARC PAYSAGER
160 000 M² D'ACTIVITÉS**

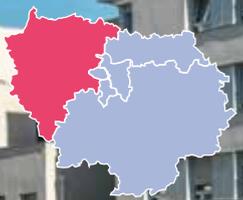
**→ BOIS DU TEMPLE
CONCESSION GRAND PARIS
AMÉNAGEMENT**

**SUPERFICIE : 28 HA, DONT 9 HA D'ESPACES PUBLICS
PAYSAGERS COMPRENANT UN PARC DE 4,2 HA
100 000 M² D'ACTIVITÉS**



AMÉNAGEUR URBAIN

DIRECTION TERRITORIALE
GRAND PARIS OUEST



LA COUDRAIE

POISSY (78)

La réalisation de cette opération, dont la Zac a été créée en 2012 et la concession d'aménagement attribuée à Grand Paris Aménagement en 2013, s'est achevée.

- À l'été 2020, les travaux du mail piétons central ont été terminés, concluant la transformation du quartier.
- Au total, 444 logements ont été démolis, 141 réhabilités et 757 construits, complétés par de nouveaux équipements (crèche et maison des associations), commerces et espaces publics. Dans ce quartier de rénovation urbaine, une attention particulière a été portée à la qualité architecturale, aux espaces de jeux, de détente et de vie et au paysage.
- En moins de 10 ans, cette opération aura permis la transformation profonde et pérenne de l'image de la Coudraie.

→ CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 12 HA

62 629 M² SDP

444 LOGEMENTS DÉMOLIS

141 LOGEMENTS SOCIAUX RÉHABILITÉS

757 LOGEMENTS NEUFS DONT 145 LOCATIFS SOCIAUX,

1273 M² D'ÉQUIPEMENTS

315 M² DE COMMERCES

QUARTIER CHARLES RENARD

SAINT-CYR L'ÉCOLE (78)

Le quartier Charles Renard a connu de nombreuses avancées en 2020.

- 250 logements et commerces ont été livrés autour de l'une des places du quartier, parachevant ainsi cette nouvelle centralité. Parallèlement, la construction de 300 nouveaux logements, ainsi que du pôle sportif et de la maison des associations a démarré.
- Les permis de construire de 160 nouveaux logements ont également été obtenus par BNP Paribas Real Estate et Vinci Immobilier et les actes signés en fin d'année. Une promesse de vente a été signée le 10 septembre dernier pour le dernier lot d'activité de la ZAC, le lot A6, avec CALICEO, pour permettre l'implantation d'un centre de balnéothérapie sur un terrain de 9000 m².

→ CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 25 HA

1550 LOGEMENTS

2500 M² DE COMMERCES

4 HA D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ASNIÈRES-UNIVERSITÉ

ASNIÈRES (92)

Ce projet, qui vise à transformer un ancien site universitaire, devenu friche urbaine, en un nouveau quartier connecté au reste de la ville, a poursuivi sa concrétisation en 2020.

- Grand Paris Aménagement a acquis les terrains de l'État et procédé aux travaux de démolition et de dépollution. Le groupement de promoteurs COGEDIM et Fiminco a ensuite pu engager les travaux de construction en début d'année, après avoir commercialisé avec succès plus de 80 % des futurs logements. Leur programme prévoit la réalisation de 251 logements et des commerces.
- Le conseil départemental des Hauts-de-Seine a choisi l'agence d'architectes Brenac & Gonzalez pour la conception du collège qui accueillera 700 élèves, et dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2025.

→ INITIATIVE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 1,6 HA

251 LOGEMENTS DONT 25 % DE LOGEMENTS SOCIAUX

510 M² DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

UN COLLÈGE DE 700 ÉLÈVES ET UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ASSOCIÉ

AMÉNAGEUR URBAIN

DIRECTION TERRITORIALE
GRAND PARIS SUD



LE CENTRE VILLE

GRIGNY (91)

La réalisation du Cœur de ville se concrétise.

→ Les travaux d'aménagement ont démarré en février 2020 et la Commission nationale d'aménagement commercial a émis un avis favorable au projet d'implantation de la grande surface alimentaire O'Marché Frais (5 000 m²). Cet équipement, très attendu par les Grignois, comblera l'absence de surface commerciale dans cette ville de 30 000 habitants. Il devrait être livré en 2024-2025 (date prévisionnelle).

→ Parallèlement, Grand Paris Aménagement a cédé à Batigère, Immobilière 3F et Gambetta trois terrains pour la réalisation de :

- 206 logements sociaux,
- 70 logements en accession,
- 2 600 m² de commerces.

Les travaux de ces opérations de logements ont démarré.

→ CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 70 HA
1100 LOGEMENTS
145 000 M² D'ACTIVITÉS

CANAL EUROPE

ÉVRY (91)

La démolition du plateau technique de l'ancien hôpital Louise Michel se poursuit et s'achèvera début 2021.

→ Une démarche de réemploi des matériaux a été mise en place dans le cadre de ces travaux. 100 % des bétons concassés, issus de la démolition, sont stockés in situ pour une réutilisation pour les travaux d'espaces publics, dont le démarrage est prévu fin 2021.

→ En parallèle, les trois lots formant la 1^{re} phase opérationnelle sont engagés pour un total de 270 logements. Les promesses de vente ont été signées en fin d'année avec :

- Bouygues Immobilier/Urbanera pour 69 logements,
- 99 logements sociaux avec Mille et une Vie Habitat,
- 102 logements avec Nexity, dont un permis d'innover avec le projet vertical de 20 logements bioclimatiques avec Hub architecture.

→ CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 18 HA
1700 LOGEMENTS (MAJORITAIREMENT ACCESSION)
10 000 M² D'ACTIVITÉ ET 3 000 M² D'ACTIVITÉS
ET SERVICES DE PROXIMITÉ
UN GROUPE SCOLAIRE DE 19 CLASSES

LE GRAND PARC

BONDOUFLE (91)

L'aménagement du Grand Parc se poursuit avec la livraison de plus de 300 logements en 2020.

→ Ces livraisons s'accompagnent de nouveaux espaces publics, dont un parking public réalisé en réemploi de traverses de chemin de fer.

→ La SPLA-IN Porte Sud du Grand Paris a également poursuivi l'aménagement du parc et de ses allées, ainsi que la place publique. Une convention sur le portage et la commercialisation des commerces a été signée en juillet 2020 avec la ville et l'opérateur Carrère, dans le but de constituer, autour de cette nouvelle place, un tissu commercial cohérent, pérenne et adapté aux besoins des Bondoufflois.

→ En parallèle, la tranche D s'est concrétisée avec la signature de trois actes de vente avec Atland et I3F pour un total de 171 logements RT 2012-20% et biosourcé niveau 1. Deux promesses de vente ont également été signées, la première avec Demathieu Bard Immobilier et Pitch pour 138 logements et la seconde avec la société Dipropneu, entreprise Bondouffloise qui va installer son siège social et son activité au nord de la ZAC.

→ CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

SUPERFICIE : 48 HA
10 HA DE PARC URBAIN
150 000 M² DE LOGEMENTS
6 000 M² D'ACTIVITÉS
3 000 M² DE COMMERCES ET DE SERVICES
7 000 M² D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AMÉNAGEUR URBAIN

DIRECTION TERRITORIALE
GRAND PARIS SEINE AMONT



SENIA

THIAIS ET ORLY (94)

Ce projet d'une trentaine d'hectares, situé sur les communes de Thiais et Orly va permettre de développer logements, commerces de proximité, bureaux, locaux d'activité, équipements publics et sportifs, autour de la future gare de la ligne 14 à Pont-de-Rungis.

- Au cours du premier semestre 2020, le travail mené en coopération avec les villes de Thiais et d'Orly a permis d'aboutir à un projet stabilisé, accompagné d'un périmètre et d'une programmation partagée.
- Un protocole de gouvernance resserré a également été signé par les deux communes, l'Établissement Public Territorial, l'État et l'EPA ORSA afin de fixer le cadre, les objectifs et le rôle de chacun pour la mise en œuvre opérationnelle du projet.
- Les modalités de concertation réglementaire, prévue pour 2021, préalablement à la création de la Zac, ont également été définies.

→ INITIATIVE EPA ORSA

SUPERFICIE : 40 HECTARES
ENVIRON 150 000 M² DE LOGEMENTS
ENTRE 86 000 M² ET 214 000 M² D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
15 000 M² DE COMMERCES



CHEMIN DES CARRIÈRES

ORLY (94)

Sur ce site, où cohabitent aujourd'hui entrepôts et habitat pavillonnaire, un projet de quartier-promenade est en préparation.

- Les premières promesses de vente ont été signées en 2020, avec Vinci, dans le cadre de l'appel à projets Inventons la Métropole du Grand Paris, pour la réalisation de 19 860 m² de logements et 500 m² de commerces. Un protocole foncier a également été signé avec Immobilière Île-de-France portant sur 7 450 m² de logements.
- Dans le cadre de l'appel à projet 100 quartiers innovants et écologiques, la Région Île-de-France a attribué un financement de 500 000 € pour la réalisation des futurs espaces publics et la gestion des eaux pluviales de la Zac.
- Le dossier de réalisation, validé au Conseil d'administration de l'EPA Orsa a été transmis au Préfet et les travaux de la Zac ont démarré début 2021.

→ INITIATIVE EPA ORSA

SUPERFICIE : 6 HA
ENVIRON 750 LOGEMENTS
1 200 M² D'ACTIVITÉ
400 M² DE COMMERCES



ZAC MULTISITES

VILLENEUVE SAINT GEORGES (94)

Ce projet, conduit dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, a poursuivi sa concrétisation.

- Après la livraison des premiers espaces publics, l'année 2020 a été consacrée à la poursuite des démolitions et le démarrage des travaux de construction de deux premiers lots de logements par Immobilière 3F (56 logements locatifs au total et des activités en rez-de-chaussée).
- Sur les adresses bénéficiant du dispositif DC21, portant sur des opérations patrimoniales emblématiques, des démolitions ont été engagées. Les premiers permis de construire ont été déposés, pour un total de 23 logements et 2 commerces, dont la réalisation démarrera fin 2021.

→ INITIATIVE EPA ORSA ZAC MULTISITES

SUPERFICIE : 3,5 HA
35 000 M² SDP DE LOGEMENTS
14 000 M² SDP DE BUREAUX ET ACTIVITÉS
2 500 M² SDP DE COMMERCES
700 M² SDP D'ÉQUIPEMENTS
REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS
QUATRE ADRESSES DC21 (30 LOGEMENTS ET 3 COMMERCES)

AMÉNAGEUR URBAIN

APPROPRIATION CITOYENNE

CONCERTATION

FORT D'AUBERVILLIERS

AUBERVILLIERS (93)

→ Pour la deuxième année consécutive, le Fort d'Aubervilliers s'est ouvert en grand avec deux expositions. L'une sur l'histoire du site, permettant de se plonger au cœur de la construction du Fort d'Aubervilliers et raconter ses nombreuses vies. Pendant toute la durée de l'exposition, ateliers, conférences, films, visites guidées, ateliers ont été proposés aux visiteurs. Parallèlement l'artiste Laurence Favory, installée au Fort d'Aubervilliers depuis 15 ans, a présenté plusieurs séries de toiles ainsi que des collages, dessins, installation, etc.

CONCERTATION À BOIS BRIARD

ÉVRY-COURCOURONNE (91)

→ Un nouveau cycle de concertation a démarré en octobre 2020 autour du futur quartier du Bois Briard à Évry-Courcouronnes. À l'occasion d'une présentation des premières orientations du projet et d'une balade sur site, les acteurs du projet ont pu écouter et échanger avec les habitants sur différents sujets tels que la mobilité, le stationnement, la préservation des arbres, les commerces, l'accessibilité au site et ou encore les équipements publics. Par la suite, des ateliers de co-conception ont été organisés pour échanger sur l'implantation des bâtiments et de recueillir les besoins et idées des habitants sur les futurs espaces publics.

DAME BLANCHE NORD

GARGES-LÈS-GONESSE (95)

→ À l'occasion de la réunion publique de concertation qui s'est tenue le 22 octobre 2020, Monsieur le Maire, ses équipes municipales et les équipes de Grand Paris Aménagement ont présenté aux habitants du quartier l'ensemble des éléments du projet d'aménagement. Cette présentation a été suivie d'un long moment d'échanges avec les habitants.

PARC DE MAISON-BLANCHE

NEUILLY-SUR-MARNE (93)

→ En 2020, environ 1 000 premiers habitants sont arrivés dans le Quartier du Parc de Maison Blanche. Lors de la réunion d'informations du 4 juillet 2020 en visioconférence, les équipes de Grand Paris Aménagement et CDU, mandataire des promoteurs, ont présenté l'avancée des travaux et répondu aux questions des 170 habitants présents.

L'équipe de gestion des déchets de l'EPT Grand Paris Grand Est ont de leur côté présenté la gestion des déchets du quartier et la mise en place de composteurs de quartier.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

PARC DE MAISON MAISON-BLANCHE

NEUILLY-SUR-MARNE (93)

→ Pour accompagner le développement progressif du quartier et offrir à ses nouveaux habitants de multiples services, Grand Paris Aménagement a commandé à Secousses Architectes une structure mobile multi-usage réalisée avec différents matériaux recyclés (laine de coton, paille, bois) nommée « La Cabane ». Cette construction accueille dans un premier temps la conciergerie du quartier, dans l'attente de ses locaux définitifs, lui permettant de proposer une large gamme de services : dépôt de pain, de courses et de paniers de fruits et légumes, service postal, entretien et location de véhicules, garde d'enfants et soutien scolaire, aide aux seniors et personnes en situation de handicap, ménage, bricolage, etc.

RÉALISATION D'UN PARKING PUBLIC PAYSAGER

BONDOUFLE (91)

→ Première en France, Grand Paris Aménagement a réalisé un parking public paysager de 42 places dans le quartier du Grand Parc à Bondoufle, en réemployant des traverses de chemin de fer en béton. Dans le cadre du renouvellement de ses voies, la SNCF Réseau revalorise ses matériaux, tels que les rails, le ballast et les traverses, des produits nobles et traçables. L'Agence Paule Green, maître d'œuvre paysagiste de l'opération, a proposé une solution de réemploi à bilan carbone faible, avec un recyclage à 100 % des traverses, sans action mécanique autre que le transport et la pose.

ÉCOQUARTIER DE LA PÉPINIÈRE

VILLEPINTE (93)

→ Inauguré le 29 février 2020, le groupe scolaire « à énergie passive » de l'écoquartier a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de septembre 2020. Construit sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Villepinte, il s'intègre parfaitement à son environnement, grâce à son jardin intérieur en continuité des espaces verts du site et à sa façade ajourée en bois. Ce bâtiment a été réalisé à base de matériaux biosourcés : murs à ossature bois, isolants en laine de chanvre et fibre de bois. 200 m² de panneaux photovoltaïques ont aussi été installés sur le toit et alimentent des éclairages en LED avec une longue durée de vie et une faible consommation énergétique.

ACTEUR DE L'HABITAT
DIRECTION DE L'HABITAT
PRIVÉ

DAME BLANCHE NORD

GARGES-LÈS-GONESSE (95)

À travers cette opération, Grand Paris Aménagement accompagne la Ville dans la dynamique forte de renouvellement engagée depuis 15 ans au niveau communal et contribue activement à la lutte contre l'habitat dégradé.

→ Le projet va également permettre de retisser le lien avec l'agriculture et les espaces naturels environnants en s'inscrivant dans la démarche écoquartier portée par la ville. Celui-ci profitera notamment des réflexions en cours sur la réappropriation du fort de Stains avec lequel il s'agira de renforcer la connexion du quartier.

→ Dans le cadre de la création de la ZAC, nécessaire à la mise en œuvre du projet, Grand Paris Aménagement a lancé en 2020 une phase de concertation réglementaire. Une première réunion publique a pu être réalisée. Du fait de la crise sanitaire, les ateliers thématiques qui devaient suivre, ont été repoussés au premier semestre 2021, en vue de pouvoir créer la ZAC cette même année.

→ En complément de sa mission d'aménageur, Grand Paris Aménagement intervient pour le portage de lots dans le cadre du plan de sauvegarde de la copropriété dégradée. Un premier logement a été acquis en 2020.

→ **INITIATIVE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT**

SUPERFICIE : 21 HA

**DÉMOLITION DE 651 LOGEMENTS (IMMOBILIÈRE 3F)
ET CONSTRUCTION DE 481 LOGEMENTS**

**SAUVEGARDE ET REDRESSEMENT D'UNE
COPROPRIÉTÉ DE 150 LOGEMENTS**

LE VILLAGE

VILLIERS-LE-BEL (95)

L'ambition de cette opération est de croiser aménagement et résorption de l'habitat privé dégradé afin de restaurer l'attractivité du quartier et enrayer la spirale de dégradation.

→ Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA), dont la Région Île-de-France est lauréate, la stratégie de redynamisation des pieds d'immeubles a été finalisée autour de deux axes, l'alimentation et l'emploi en ville. La démarche permettra de croiser l'offre et la demande en matière d'épicerie, de circuits courts, de cuisine partagée, de boutiques à l'essai, de Fab-Lab..., la disponibilité et l'état des locaux et les conditions de portage.

→ Parallèlement, le dossier de création de la Zac, approuvé l'année dernière au Conseil d'administration, a été transmis au préfet. Champ libre et l'Atelier Marion Talagrand ont été désignés urbanistes architectes coordonnateurs du projet, permettant d'aboutir à un plan guide validé.

→ **INITIATIVE GRAND PARIS AMÉNAGEMENT**

SUPERFICIE : 7 HA

27 000 M² SDP DE LOGEMENTS NEUFS

2 500 M² SDP DE LOGEMENTS RÉHABILITÉS

600 M² DE COMMERCES

1 200 M² D'ACTIVITÉS

**QUARTIER DU
BAS-CLICHY**

CLICHY-SOUS-BOIS (93)

Sur un territoire particulièrement marqué par la problématique des copropriétés dégradées, Grand Paris Aménagement réalise pour le compte de l'Établissement public foncier d'Île-de-France, responsable de la mise en œuvre de l'ORCOD-IN du Bas Clichy (première ORCOD-IN de France), le projet d'aménagement « Cœur de Ville ».

→ En 2020, les études de programmation ont été menées sur les volets habitat, développement économique et mobilité afin de finaliser le plan guide, dont la validation permet le démarrage des études d'avant-projet des espaces publics.

→ Le premier comité de pilotage de la concession d'Aménagement, réunissant l'EPFIF et Grand Paris Aménagement, a permis de partager le bon avancement du travail partenarial, d'échanger sur les grandes questions stratégiques de l'opération et de préparer l'élaboration du dossier de réalisation de la ZAC, en vue de son approbation début 2022.

→ **CONCESSION D'AMÉNAGEMENT**

SUPERFICIE : 85 HA

90 632 M² DE LOGEMENTS

5 600 M² DE COMMERCES

3 282 M² D'ACTIVITÉS

OPÉRATEUR FONCIER

VALORISER LES RÉSERVES FONCIÈRES DE L'ÉTAT

Grand Paris Aménagement assure, pour le compte du Ministère de la cohésion des territoires, une mission de gestion et de valorisation de réserves foncières en Île-de-France. Conformément aux orientations de l'État, l'établissement poursuit la cession de ce foncier, dont plus de 1 400 hectares ont ainsi été remis sur le marché dans les dix dernières années.

Les 36 cessions décidées en 2020 ont porté sur 149 hectares, pour un montant de 11,1 M€. Les principales visent :

- L'accueil d'activités à Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis (opération de la commune).
- La création d'un centre nautique à Saint-Leu-la-Forêt, dans le Val-d'Oise (acquisition par la commune pour l'implantation d'un équipement intercommunal).
- Une opération de logement à Croissy-Beaubourg, en Seine-et-Marne (promoteur).
- La requalification d'un parc d'activités à Saint-Ouen-l'Aumône, dans le Val-d'Oise (opération de la communauté d'agglomération).
- La poursuite de l'aménagement d'une ZAC d'activité à Réau, en Seine-et-Marne (EPA Sénart).
- Et enfin, la pérennisation d'une « coulée verte » sur plusieurs communes des Hauts-de-Seine (Conseil départemental).

INTERVENTIONS EN COMPTE

LES ACQUISITIONS

En 2020, pour la réalisation des opérations d'aménagement en cours ou dans la perspective de futures opérations, Grand Paris Aménagement a acquis 9 hectares. Les dépenses foncières (acquisitions et évictions) se sont élevées à 11,4 M€, dont 4,1 M€ pour l'opération de la ZAC des Facultés à Saint-Maur des Fossés (94) et 2,1 M€ pour l'opération Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne (93).

LA GESTION PATRIMONIALE

Les biens gérés, d'une superficie de 809 hectares, comprennent les terrains acquis par Grand Paris Aménagement pour son compte et pour l'essentiel destinés à des opérations d'aménagement.

ACQUISITIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

En 2020, Grand Paris Aménagement a mené des acquisitions pour le compte de :

- L'État – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation – Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord : 1 ha pour 25 M€.
- L'État – Ministère de l'agriculture – Forêt de la Commanderie : 45 ha pour 219 K€.
- L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France : 19,8 ha.

GESTION AU BÉNÉFICE D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Epa Orly Rungis-Seine Amont : 23 ha gérés
- Epa Orsa PNRQAD : 16 immeubles gérés (comprenant logements et commerces)
- SPLA IN Porte Sud du Grand Paris : 79 ha gérés

PRÉSERVER DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Grand Paris Aménagement participe par ses actions d'ingénierie foncière à la préservation du cadre de vie des Franciliens.

L'établissement assiste ainsi, depuis sa création, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, pour la maîtrise d'importants espaces naturels, forestiers ou, dans une moindre mesure, agricoles, que l'Agence a pour mission de protéger et d'aménager pour favoriser un accès du public respectant ces espaces. **Les près de 15 000 hectares acquis par l'Agence l'ont été pour la plupart avec l'appui de Grand Paris Aménagement.**

En 2020, Grand Paris Aménagement a poursuivi ses missions de maîtrise des Buttes du Paris et de la Butte Pinson dans le Val-d'Oise, de la Butte de Marsinval dans les Yvelines, du Bois de la Hurepoix dans l'Essonne ou encore des emprises utiles à la Tégéval, projet de coulée verte d'une vingtaine de kilomètres accessible aux piétons et cycles entre Créteil (94) et Santeny (77). Sur le Bois de la Hurepoix à Marcoussis (91), particulièrement, l'ordonnance d'expropriation permettant la poursuite de la maîtrise foncière a été obtenue, portant sur 19,8 ha.

Enfin, Grand Paris Aménagement participe, comme mandataire de l'État pour la gestion et la valorisation de son foncier en Île-de-France, à la pérennisation de foncier agricole : en cinq ans, plus de 500 hectares ont été cédés à la SAFER dans ce but, dont 143 cédés en 2020. La SAFER les cède elle-même, après appel à manifestation d'intérêt, à des exploitants, ou éventuellement à des investisseurs, avec une obligation de conclure des baux ruraux à long terme avec des agriculteurs.

ZOOM SUR LE MASSIF FORESTIER DE LA COMMANDERIE

Dans un objectif de protection des espaces naturels, mais cette fois à la demande de l'État (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation), Grand Paris Aménagement poursuit son intervention pour la maîtrise du massif forestier de la Commanderie en Seine-et-Marne : il constitue avec les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons, un ensemble d'un seul tenant de 23 000 ha. L'acquisition progressive de près de 1 100 ha doit permettre de former un ensemble public cohérent et sanctuarisé.

Cette opération d'envergure a donné lieu à une DUP en 2004, prorogée une première fois en 2009, puis par décret en 2014. Fin 2020, 1 000 hectares étaient acquis pour 4,6 M€ et les démarches d'indemnisation des propriétaires se poursuivent pour un achèvement prochain : quelque 7 000 parcelles auront été acquises en 9 tranches, à travers 234 actes administratifs et 33 ordonnances d'expropriation.



OPÉRATEUR FONCIER

CONDUIRE LA MAÎTRISE FONCIÈRE POUR DE GRANDS PROJETS D'ÉQUIPEMENTS

CAMPUS HOSPITALO-UNIVERSITAIRE GRAND PARIS NORD

Équipement majeur pour le nord de la métropole, le campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord accueillera en 2027, à Saint-Ouen-sur-Seine (93), environ 5 700 emplois hospitaliers, universitaires et de recherche. 7 000 étudiants fréquenteront quotidiennement le site.

Sur 7 hectares, aujourd'hui principalement occupés par des activités industrielles et de distribution, un complexe de près de 220 000 m² prendra place. L'hôpital, sous maîtrise d'ouvrage de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, se développera sur 130 000 m², tandis que les locaux de l'Université Paris VII occuperont 88 000 m² dont 40 000 dédiés à la recherche. Le budget global de cet investissement est proche de 1,1 milliard d'euros.

Grand Paris Aménagement, missionné par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), intervient d'une part, pour mener à bien les procédures de projet d'intérêt général et de déclaration d'utilité publique de l'ensemble du campus, et d'autre part, pour une assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les acquisitions immobilières et les évictions des emprises destinées à la partie universitaire du site (environ 3 hectares). En 2019, le projet a été déclaré d'intérêt général par le Préfet de Seine-Saint-Denis. L'enquête d'utilité publique préalable à une DUP se déroulera en 2021. Parallèlement, des échanges ont été engagés avec les propriétaires pour privilégier des accords amiables : des accords ont d'ores et déjà été pris sur plus de 95 % de la surface nécessaire au projet et l'acquisition d'un tiers a été réalisée fin 2020.

CAMPUS CONDORCET

Cette cité internationale des humanités et des sciences sociales accueillera 18 000 personnes sur 180 000 m² à Aubervilliers et à Paris.

À Aubervilliers, la livraison des premiers bâtiments est intervenue en 2019 et les équipes de recherche en ont pris possession. Grand Paris Aménagement achève sa mission de maîtrise foncière du site : les rétrocessions de parcelles destinées aux espaces publics et notamment à la future desserte du campus par le tramway se poursuivent.

Porte de la Chapelle, où la Ville de Paris met à disposition pour 50 ans un terrain, qui accueillera la seconde phase du campus, Grand Paris Aménagement assiste la maîtrise d'ouvrage : en 2020, après les travaux de dépollution du site pilotés par l'établissement, les terrains ont été remis à l'Établissement Campus Condorcet en vue des travaux de construction.

APPORTER UNE ASSISTANCE FONCIÈRE AUX COLLECTIVITÉS

L'expérience des métiers fonciers de Grand Paris Aménagement lui permet de réaliser des prestations diversifiées pour les collectivités d'Île-de-France, notamment des études stratégiques foncières, des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des acquisitions foncières ou pour la valorisation de leur patrimoine immobilier.

À titre d'exemple, en 2020, Grand Paris Aménagement a poursuivi à Tremblay en France, en Seine-Saint-Denis, une mission de maîtrise foncière pour le compte de l'Établissement public territorial Paris Terre d'Envol. Dans le vallon du Sausset, en lien avec les mutations du territoire au sud de l'aéroport Charles de Gaulle, est prévue la réalisation d'aménagements permettant la rétention et l'expansion des eaux pluviales, des actions de renaturation des berges et du ru du Sausset, et de créer ou conforter une trame de déplacements actifs, tout en maintenant en grande partie les activités agricoles. Environ 29 ha sur les 35 du périmètre à aménager sont maîtrisés fin 2020, à l'amiable ou par expropriation.

UN AMÉNAGEUR DE LA VILLE DE DEMAIN

Grand Paris Aménagement se mobilise
pour aménager des villes inclusives, sobres,
productives et résilientes.

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un aménageur est un acteur de premier plan pour participer à la lutte contre le changement climatique en contribuant à la fabrication d'une ville sobre énergétiquement et du point de vue de la consommation des ressources. Tous les aspects d'une opération d'aménagement peuvent participer à réduire son empreinte carbone, depuis la conception, jusqu'à la phase de réalisation puis d'exploitation.

Les orientations stratégiques d'aménagement durable de Grand Paris Aménagement fixent des objectifs soutenus pour contribuer à lutter contre le réchauffement climatique, pour la biodiversité et la ville inclusive, autant dans son fonctionnement que dans les projets urbains qui lui sont confiés, dans l'espace public, comme dans les programmes immobiliers retenus.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

L'objectif de préservation et de revitalisation de la biodiversité en ville est essentiel. Grand Paris Aménagement y consacre une grande attention, puisqu'il vérifie que dans les opérations qui lui sont confiées, le coefficient de biotope par surface (CBS) reste franchement supérieur à la moyenne de l'Île-de-France.

Pour encourager ses partenaires et pour aller plus loin, Grand Paris Aménagement participe à l'élaboration du premier label sur la biodiversité dans les opérations d'aménagement, le label Biodiversity Ready, par le CIBI. La Pépinière à Villepinte et le Parc Princesse au Vésinet sont deux opérations pilotes déjà certifiées.

Par ailleurs, quatre opérations préservent et mettent en valeur des zones humides : la Croix de l'Orme, Bruyères-le-Châtel, la Croix Bonnet, Bois d'Arcy, la Vallée du Sausset à Tremblay-en-France et le Fort d'Aubervilliers.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Grand Paris Aménagement est un donneur d'ordre francilien significatif : plus de 39 millions d'euros de travaux sont réalisés cette année sur ses opérations.

Dans ce cadre, l'établissement veille à ce qu'un minimum de 5 % (jusqu'à 7 % dans plusieurs cas) des heures soit réalisé par des personnes en insertion, afin que les chantiers soient des vecteurs de nouveaux possibles pour les écosystèmes locaux d'inclusion sociale et de lutte contre toutes les formes de discriminations.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le réchauffement climatique est un défi complexe, tant il implique des changements de comportements de tous les acteurs qui participent à la construction et la gestion de la ville. Le rôle de l'aménageur n'en est pas moins central. À ce titre, Grand Paris Aménagement met en place quatre types d'actions :

- L'emploi d'énergies renouvelables,
- Le recours à des matériaux recyclés (notamment géosourcés) ou biosourcés,
- L'exigence sur la performance énergétique des constructions,
- La mobilité responsable.

L'expérimentation à Trilport d'une construction de 54 logements intégrant des procédés de béton de chanvre isolant s'avère très prometteuse. L'engagement de 5 autres programmes immobiliers dans l'atteinte du label Biosourcé niveau 2 ou 3 dans les opérations encourage les innovations.

Avec la ville de Sevran et une dizaine de partenaires, **Grand Paris Aménagement pilote le projet Cycle terre, qui connaît une avancée décisive pour l'utilisation de la terre crue dans la construction.** En 2020, un MOOC « Construire en terre crue aujourd'hui » de 5 semaines a été lancé. Porté et

conçu par Amàco, ce dispositif de formation a été suivi lors de 2 sessions par plus de 3 600 personnes venant de plus de 50 pays différents.

CHANTIERS FAIBLES NUISANCES

Considérant que le chantier fait partie du cycle de la vie d'un projet urbain, des Responsables Environnement Chantiers sont présents dans toutes les opérations en phase de travaux. En 2020 des travaux de tri et de réemploi ont été réalisés dans l'opération Gagarine-Truillot à Ivry-sur-Seine.

Aux côtés de l'association RéaVie, ce chantier expérimente à grande échelle le réemploi de matériaux de gros œuvre et de second œuvre : tout d'abord, **la revalorisation des bétons et briques pour en faire des matériaux de construction ou des granulats dans le cadre d'une convention de recherche avec Néo Eco (90 % des 30 000 matériaux de tonnes de gravats soit trois fois la tour Eiffel) et le réemploi des objets du quotidien (1 525 radiateurs, 2 242 portes, des extincteurs, etc.).**

Ensuite, pour permettre le réemploi des objets du quotidien, les équipes ont mis en place des **méthodes de stockage et de conditionnement minutieuses et revendent ensuite ces matériaux via la market place de Backacia.**

Cette démarche de déconstruction ambitieuse présente un intérêt écologique : diminution des émissions de CO₂, mises en décharges réduites, préservation des granulats naturels (aujourd'hui le matériau le plus utilisé au monde).

UN AMÉNAGEUR ENGAGÉ ET RECONNU DANS LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

L'établissement est reconnu pour son engagement dans le développement d'une ville bas carbone, préservant la biodiversité, et au service des franciliens. Ses activités et les opérations qui lui sont confiées ont été inscrites dans plusieurs démarches certifiantes. Ces certifications attestent de la maîtrise des activités par un management approprié, une écoute attentive des parties prenantes, des engagements pour le développement durable et une transparence sur les résultats obtenus.

→ 6 OPÉRATIONS LABELLISÉES HQE-A

- Le Jardin des Facultés (Saint-Maur)
- Le Grand Parc (Bondoufle)
- Les Trois Noyers (Rubelles)
- Le Parc Princesse (Le Vésinet)
- Le Triangle de l'Echat (Créteil)
- Sevrans Terre d'Avenir (Sevrans)

→ 46 OPÉRATIONS DANS LE PÉRIMÈTRE ISO ET EMAS

→ 19 OPÉRATIONS LABELLISÉES ÉCOQUARTIER PAR L'ÉTAT

- Le Fort (Aubervilliers)
- La Pépinière (Villepinte)
- L'Écoquartier (Louvres et Puiseux-en-France)
- L'Ancre de Lune (Trilport)

- Les Docks de Ris (Ris-Orangis)
- Le Plateau (Ivry-sur-Seine)
- L'agrocité Gagarine-Truillot (Ivry-sur-Seine)
- L'agroquartier de Montjean (Rungis)
- Les Meuniers (Bessancourt)
- Quartier Charles Renard (Saint-Cyr-L'école)
- Parc de Maison Blanche (Neuilly-sur-Marne)
- L'écoquartier des Portes d'Orly (Chevilly-Larue)
- Zac multisites (Villeneuve-Saint-Georges)
- Chemin des Carrières (Orly)
- Le Village (Villiers-le-Bel)
- Charenton-Bercy (Charenton-le-Pont)
- Seine Gare Vitry (Vitry-sur-Seine)
- Gare Ardoines (Vitry-sur-Seine)
- Bas Clichy (Clichy-sous-Bois)

→ 2 OPÉRATIONS LABELLISÉES BIODIVERSITÉ

- Le Parc Princesse (Le Vésinet)
- La Pépinière (Villepinte)

→ 6 OPÉRATIONS LABELLISÉES 100 QUARTIERS ÉCOLOGIQUES ET INNOVANTS PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

- L'Ancre du Lune (Trilport)
- Sevrans Terre d'Avenir (Sevrans)
- La Pépinière (Villepinte)
- Montjean (Rungis)
- Les Meuniers (Bessancourt)
- L'écoquartier Louvres et Puiseux

→ 1 OPÉRATION, LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET EUROPÉEN « ACTIONS INNOVATRICES URBAINES »

- Cycle Terre (Sevrans)

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

L'engagement de Grand Paris Aménagement dans la qualité et le développement durable concerne également toute sa politique de ressources humaines, à travers la mise en œuvre de son programme de responsabilité sociétale de l'entreprise.

UN EFFECTIF STABLE

L'effectif de l'établissement se stabilise à **212 collaborateurs en contrat à durée indéterminée**, grâce à une politique de recrutement dynamique, qui n'a pas connu d'arrêt en 2020, se traduisant par l'arrivée de 15 nouveaux collaborateurs et la titularisation de 6 collaborateurs accueillis précédemment en CDD.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'ensemble des dispositifs visant à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé au travail des collaborateurs s'est enrichi en 2020, notamment sur le volet de la sensibilisation et du traitement des situations de harcèlement sexuel, avec la nomination d'une référente parmi les élus du personnel et une formation de l'ensemble du personnel.

Une charte du droit à la déconnexion a également été établie.

Le télétravail s'est généralisé en 2020, en réponse aux exigences du contexte sanitaire, permettant d'assurer la continuité de l'ensemble des activités et d'expérimenter le télétravail par tous les métiers de l'établissement.

FORMATION DES COLLABORATEURS

En 2020, le nombre de salariés ayant participé à au moins une action de formation s'est élevé à 206, soit une nouvelle augmentation par rapport aux années antérieures, avec un développement de formations en distanciel. 98 actions de formation ont été menées, 5 projets de formation continue se sont également poursuivis sur la période.

Le plan de développement des compétences a facilité les prises de fonction et les mobilités internes dès les premières semaines d'arrivées dans l'établissement, l'acquisition de connaissances sur le positionnement de la maîtrise d'ouvrage, notamment au regard des nouveaux enjeux de construction de la ville.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Pour sa deuxième année de publication, l'index d'égalité professionnelle hommes-femmes de Grand Paris Aménagement est en augmentation et se positionne désormais à 96 sur 100, reflétant l'attention portée par l'établissement au respect de la parité et à la réduction des écarts de salaire.

La part de femmes bénéficiaires de mesures d'avancement en 2020 demeure plus importante que leur proportion dans l'effectif.

RELATIONS SOCIALES

Le comité social et économique (CSE) s'est réuni à 13 reprises en 2020 et le dialogue social a également été nourri par la nécessaire adaptation des conditions de travail au contexte sanitaire.

Après la mise en œuvre du plan de continuité d'activité pendant le premier confinement, se traduisant par la fermeture des locaux et la généralisation du télétravail, le plan de reprise d'activité a organisé la reprise de la présence sur site progressive, graduée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes gouvernementales.

Le dialogue social a ainsi permis de définir des modalités de travail assurant la pleine sécurité des salariés, la bonne continuité de l'activité ainsi que le maintien de la cohésion au sein de l'établissement.

Dans le même temps, 3 nouveaux accords sur des sujets salariaux ou de compte épargne temps ainsi que 3 avenants à des accords existants ont été signés.

NOS OPÉRATIONS ACTIVES ET EN DÉVELOPPEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
77 - Montereau-Fault-Yonne Bords d'Eau	20 ha, 650 logements	Concession	ISO/EMAS
77 - Nangis La Grande Plaine	35 ha, 600 logements, 5 ha d'activités, équipements (gymnase, maison des associations)	Concession	ISO/EMAS
77 - Rubelles Les 3 Noyers	22 ha, 400 logements (dont 120 sociaux), commerces et nouveaux espaces paysagers et récréatifs	Concession en groupement avec LOTICIS et Géoterre	HQE-A
77 - Servon Le Noyer aux Perdrix	12 ha d'activités et 12 ha de commerces	Concession	
77 - Trilport L'ancre de Lune	450 logements (dont 40 % sociaux) et une résidence de jeunes actifs de 88 logements	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2 100 quartiers innovants et écologiques
78 - Bois d'Arcy La Croix Bonnet et Ferme Sainte-Marie	128 ha composés de 33 ha d'habitat (1 500 logements), 40 ha d'espaces paysagers, 1 500 m ² de commerces de proximité. Équipements publics, 55 ha d'activités		
78 - Chambourcy Plaine Nord	25 ha (secteur opérationnel) et 35 ha (projet agricole), 350 logements (dont 30 % de logements sociaux) et équipements collectifs	Initiative	ISO/EMAS
78 - Le Vesinet Parc Princesse	Quartier d'habitation de 16,3 ha	Concession	ISO/EMAS HQE-A
78 - Poissy La Coudraie	Opération d'environ 12 ha : 65 000 m ² SDP. 444 logements démolis, 141 logements en réhabilitation. Environ 700 logements neufs, équipements et commerces	Concession	ISO/EMAS
78 - Saint-Cyr-l'École Charles Renard	Opération de 25 ha : 1 500 logements, 2 500 m ² de commerces, 4 ha d'activités et divers équipements publics	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2
91 - Bondoufle Le Grand Noyer	Parc d'activités de 5 ha	Lotissement d'initiative Grand Paris Aménagement	

OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
91 - Bondoufle Les Portes de Bondoufle / Grand Parc	Environ 2 000 logements dont 30 % en locatif aidé, un parc de 10,6 hectares de locaux d'activités pour PME/PMI, 3 000 m ² de services de proximité, un groupe scolaire, un dojo, et une médiathèque	Concession	HQA / ISO/EMAS
91 - Bondoufle Le Grand Parc	48 ha pour 150 000 m ² de logements, 6 000 m ² d'activités, 3 000 m ² de commerces et services et 7 000 m ² d'équipements publics de superstructure + 10 ha de parc urbain	Concession	ISO/EMAS HQE-A
91 - Bruyères-le-Châtel La Croix de l'Orme	Opération de 16 ha : 507 logements dont 35 % de logements sociaux, un pôle éducatif, un pôle sportif, un parc (environ 2 ha) et un gymnase	Concession	ISO/EMAS
91 - Corbeil-Essonnes La Montagne des Glaises	Environ 930 logements et 3 000 m ² bureaux	Concession	
91 - Courcouronnes Les Horizons	17,5 ha, environ 1 600 logements, activités, commerces, équipements publics (dont groupe scolaire et crèche)		ISO/EMAS
91 - Épinay-sur-Orge Croix Ronde	Opération de 40 ha dont 30 ha urbanisés (un quartier de logements de 15 ha représentant 530 logements et un parc d'activité sur 15 ha)	Concession	ISO/EMAS
91 - Évry Centre Urbain	2 246 logements, 15 449 m ² bureau, commerces et activités	Concession	
91 - Évry Les Aunettes	18 ha, 1 100 logements environ, 22 000 m ² de bureaux – activités, 6 000 m ² d'équipements, un groupe scolaire commun aux opérations Évry centre urbain et Aunettes	Concession	
91 - Évry Centre Urbain	140 hectares, 1 440 logements mixtes, 32 000 m ² d'activités économiques et de commerces, 23 000 m ² d'équipements publics	Concession	
91 - Évry Bois Briard	12 hectares, 360 logements, 20 000 m ² SDP de locaux tertiaires	Concession	ISO/EMAS
91 - Évry Parc aux Lièvres - Bras de Fer	60 000 m ² SDP de logements neufs, collectifs, intermédiaires et individuels, 2 500 m ² de commerces, équipements publics (une crèche, un centre de protection maternelle et infantile, une Maison des services publics, etc.), 9 000 m ² de bureaux et laboratoires	Concession	
91 - Grigny Centre-Ville	Opération de 70 ha : 1 100 logements et 145 000 m ² d'activités	Concession	

OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
91 - Lisses ZAC Les Folies Léonard de Vinci	Parc d'activités de 20 ha	Concession	
91 - Ris-Orangis Les Docks de Ris	Opération de 18 ha : 1 035 logements dont 25 % de logements sociaux, 6 000 m ² d'activités artistiques et artisanales (ateliers), 6 500 m ² d'équipements publics et privés	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 3
91 - Ris-Orangis Ferme d'Orangis	10 hectares, environ 700 logements en accession à la propriété, 1 981 m ² en logements réhabilités (réhabilitation monument historique), 500 m ² d'activités et commerces	Concession	ISO/EMAS
91 - Vigneux-sur-Seine Croix Blanche	PRU (superficie de 8,5 ha) : démolition de 5 tours et d'un centre commercial, construction de 760 logements (social + accession) et 3 250 m ² de commerces	Concession	
92 - Asnières Asnières Université	Opération de 1,5 ha, 260 logements, 1 collège	Initiative	ISO/EMAS
92 - Villeneuve-la-Garenne Secteur Nord	Opération de 21 ha : 160 000 m ² de logements, 20 000 m ² de terrain d'activité	Initiative	ISO/EMAS
93 - Aubervilliers Fort d'Aubervilliers	Opération de 36 ha : 1 800 logements, commerces, services et activités, équipements publics. Tranche 1 : 8,1 ha - 900 logements	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1
93 - Clichy-sous-Bois Zac de la Dhuis	PRU de 40 ha : 1 242 logements neufs et démolition de 965 logements dont 500 en copropriété	Concession	
93 - Clichy-sous-Bois Zac du Bas Clichy	85 ha, 90 632 m ² de logements, 5 600 m ² de commerces, 3 282 m ² d'activités	Concession	ISO/EMAS
93 - Montfermeil Les Bosquets	PRU de 18,5 ha : construction de 1 060 logements, démolition de 709 logements	Concession	
93 - Neuilly-sur-Marne Le parc de Maison Blanche	Opération de 60 ha : 4 000 logements, 40 000 m ² SDP d'activités et de bureaux, 5 500 m ² SDP de commerces 12 000 m ² SDP d'équipements publics	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2
93 - Sevran Terre d'Avenir	En phase pré-opérationnelle	Initiative	ISO/EMAS HQE-A 100 quartiers innovants et écologiques
93 - Tremblay-en-France AéroliansParis	Parc d'activités de 200 ha : 850 000 m ² SPC (logistique à haute valeur ajoutée, parc d'activités PME/PMI, comptoirs de commerce import/export, bureaux), dont 300 000 m ² SPC pour l'extension du parc des expositions	Initiative	ISO/EMAS

OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
93 - Tremblay-en-France Vallée du Sausset	Aménagement hydraulique et paysager	Co-maîtrise d'ouvrage	ISO/EMAS
93 - Villepinte La Pépinière	Opération mixte de 58 200 m ² SPC : 46 400 m ² SPC logements, 6 500 m ² SPC RPA, 2 300 m ² SPC commerces et services, 3 000 m ² SPC groupe scolaire	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2 100 quartiers innovants et écologiques
94 - Alfortville Chantereine	PRU de 11 ha : 535 logements (social + accession)	Concession	
94 - Charenton Charenton-Bercy	12 ha, 1 000 logements, 167 000 m ² bureaux et activités, 71 000 m ² commerces et hôtellerie, 6 000 m ² équipements publics, 5 ha d'espaces publics nouveaux, 5 000 m ² d'espaces verts	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1
94 - Chevilly-Larue Écoquartier des Portes d'Orly (ORSA)	Zac Anatole France : 6,3 ha, 36 000 m ² de logements, 28 000 m ² de bureaux, 3 000 m ² de commerces/services Zac du Triangle des Meuniers : 4,5 ha, 20 900 m ² de logements, 66 200 m ² de bureaux et résidence hôtelière, 2 000 m ² de commerces/services, 1 000 m ² d'équipement public, espaces publics	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2 Nouveaux quartiers urbains Territoire à énergie positive pour la croissance verte
94 - Choisy-le-Roi Lugo (ORSA)	500 logements	Initiative	
94 - Créteil Triangle de l'Échat	Opération de 9 ha : 1 400 logements, 25 000 m ² de bureaux, 2 000 m ² de commerces	Initiative	ISO/EMAS HQE-A
94 - Ivry-sur-Seine Gagarine-Truillot (ORSA)	13 ha, environ 1 430 logements, 60 000 m ² de bureaux, 2 000 m ² de commerces, équipements publics (école, crèche, gymnase...), des espaces publics nouveaux ou requalifiés	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1
94 - Ivry-sur-Seine Le Plateau	Opération de 8 ha : 1 000 logements et 30 000 m ² de bureaux	Concession	ÉcoQuartier – étape 3
94 - Orly Chemin des Carrières (ORSA)	6 ha, environ 750 logements, 1 200 m ² d'activités	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1
94 - Rungis Agroquartier de Montjean Est (ORSA)	3,5 ha, 250 logements dont 35 % de logements sociaux, 500 m ² de services et commerces, équipement public, espaces publics.	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1 100 quartiers innovants et écologiques

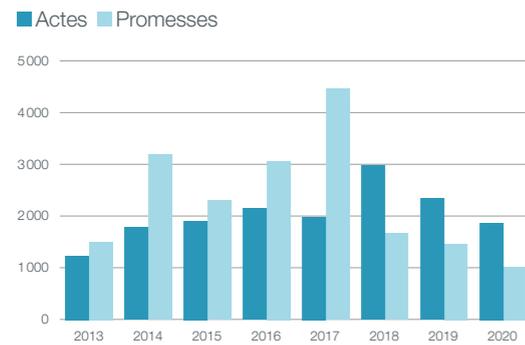
OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
94 - Saint-Maur-des-Fossés Le jardin des Facultés	Quartier d'habitat de 6,6 ha et 59800 m ² SDP, piscine d'initiative privée, commerces, maison de santé, crèche, collège, équipement sportif, parc	Concession	ISO/EMAS HQE-A
94 - Thiais et Orly Sénia	Sur près de 40 hectares, environ 150000 m ² de logements, entre 86000 m ² et 214000 m ² d'activités économiques, 15000 m ² de commerce	Initiative	ISO/EMAS
94 - Villeneuve-Saint-Georges Multi-site (ORSA)	3 ha : 35000 m ² de logements, 14000 m ² de bureaux et activités, 2500 m ² SPD de commerces, 700 m ² d'équipements, requalification des espaces publics + 30 logements et 3 commerces DC2I	Initiative	ÉcoQuartier – étape 2
94 - Villeneuve-Saint-Georges Berges de l'Yerres	Projet visant à améliorer la résilience de la commune au risque inondation par l'élargissement de la zone d'expansion des crues, résoudre la problématique du mal-logement dans ce quartier et lutter contre la présence de marchands de sommeil, valoriser des milieux potentiellement riches d'un point de vue écologique, restaurer des berges naturelles et une zone humide		
94 - Vitry-sur-Seine Multi-sites le Plateau	Opération de 4 ha : 399 logements et 13000 m ² de bureaux-activités-commerces	Concession	
94 - Vitry-sur-Seine Seine Gare Vitry (ORSA)	37 ha, 285000 m ² de logements, 55000 m ² de bureaux, 65000 m ² d'activités, 5000 m ² de commerces, 25000 m ² d'équipements	Initiative	ISO/EMAS Territoire à énergie positive pour la croissance verte
94 - Vitry-sur-Seine Gare Ardoines (ORSA)	49 ha, 229000 m ² de logements, 310000 m ² de bureaux, 82000 m ² d'activités, 17000 m ² de commerces, 21000 m ² d'équipements	Initiative	ISO/EMAS
95 - Bessancourt Les Meuniers	30 ha : 1100 logements dont 130 lots à bâtir, 2000 m ² de commerces, 4 ha d'activités et des équipements publics (groupe scolaire, gymnase)	Concession	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 2 100 quartiers innovants et écologiques
95 - Cormeilles-en-Parisis Les Bois Rochefort	Opération de 100 ha : environ 2000 logements et 40 ha d'activités, 4800 m ² de commerces de proximité et un centre commercial de 30000 m ²	Concession	

OPÉRATION	PROGRAMME	MODE DE RÉALISATION	LABELS
95 - Garges-lès-Gonesse Dame Blanche Nord	481 logements construits dont 329 logements en accession et 152 logements locatifs sociaux, 1062 logements locatifs sociaux réhabilités et résidentialisés, 9260 m ² sdp d'équipements publics : groupes scolaires, centre social, pôle sportif, équipement jeunesse	Initiative	ISO/EMAS
95 - Gonesse Multi-sites	17 ha répartis sur 8 îlots, 560 logements	Concession	
95 - Gonesse Triangle de Gonesse	Opération de développement économique ambitieuse	Initiative	ISO/EMAS
95 - Louvres La Butte aux Bergers	Parc d'activités de 60 ha	Concession	ISO/EMAS
95 - Louvres - Puiseux Écoquartier	82 ha dont 19 ha d'espaces publics et espaces verts, 3340 logements, 20000 m ² commerces et activités, équipements	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1 100 quartiers innovants et écologiques
95 - Montmagny-les-Lévriers La plante des champs	Une nouvelle offre de logements de grande qualité architecturale et environnementale, des commerces de proximité, des équipements publics, des espaces publics avec notamment un grand parc	Initiative	ISO/EMAS
95 - Puiseux-en-France Bois du Temple	Parc d'activités de 27 ha	Concession	ISO/EMAS
95 - Taverny Les Ecouardes	Parc d'activités de 20 ha	Concession	
95 - Taverny Trois Sites	Opération de 36 ha : 110000 m ² de logement soit environ 1500 logements, 5000 m ² d'activités et services, équipements (groupe scolaire 22 classes et crèche 60 berceaux)	Initiative	ISO/EMAS
95 - Villiers-le-Bel Hôpital Adélaïde HautVal	Sur 8,29 ha, environ 29000 m ² SDP, 368 logements dont 45 % en réhabilitation, 4000 m ² SDP d'activités : 1 Pôle Agricole Urbain Solidaire et Écologique, 2000 m ² SDP d'équipements publics	Initiative	ISO/EMAS
95 - Villiers-le-Bel Les Tissonvilliers III	Opération de 17 ha : 200 logements, 102 logements sociaux en résidence senior, 10 ha d'activités	Concession	
95 - Villiers-le-Bel Village	Environ 27000 m ² de logements neufs, environ 2500 m ² de logements réhabilités, environ 600 m ² de commerces, environ 1200 m ² d'activités	Initiative	ISO/EMAS ÉcoQuartier – étape 1
95 - Paris Nord 2 Parc international d'activités	330 ha dont 65 réservés aux espaces verts et 60 consacrés au Parc des expositions de Paris Nord/Villepinte	Initiative	

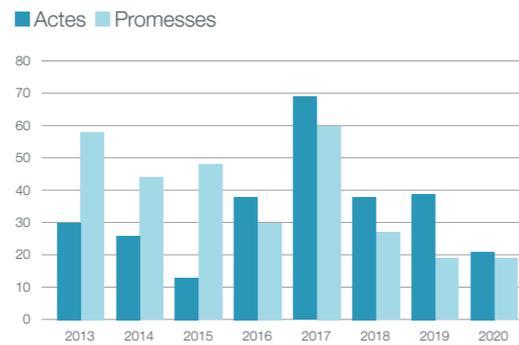
NOS RÉSULTATS FINANCIERS

ÉVOLUTION DES VENTES DE CHARGES FONCIÈRES

NOMBRE DE LOGEMENTS



HECTARES D'ACTIVITÉ

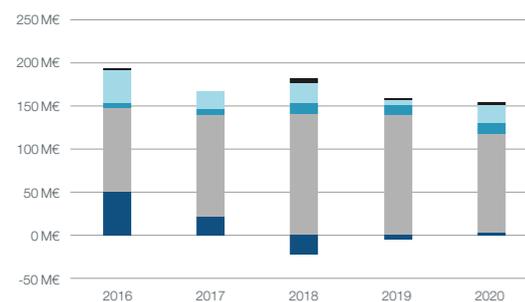


Dans un contexte de crise sanitaire et de report des élections municipales, l'activité commerciale 2020 se situe à un niveau honorable, avec 1 875 logements cédés et 21 ha cédés en activité. Le nombre de promesses signées est en revanche en recul en logements (1 030 logements signés sous promesses). En activité, 19 ha signés ont été signés sous promesses.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES

RECETTES

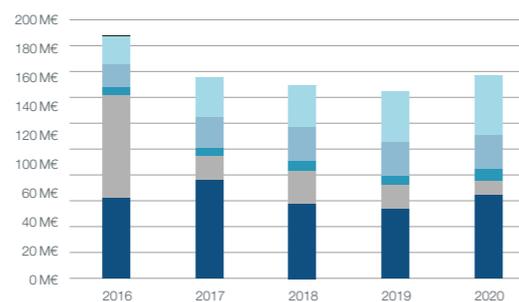
- Autres produits
- Autres produits opérations
- Produits calculés
- Participation et subventions
- Cessions



S'agissant des recettes, l'année 2020 se caractérise, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et le report des élections municipales, par un niveau élevé de l'activité commerciale qui se traduit par un chiffre d'affaires corrigé (cessions, participations, autres produits hors produits calculés) de 151 M€.

DÉPENSES

- Autres charges
- Autres charges opérations
- Étude et travaux
- Charges calculées
- Fonctionnement
- Acquisitions

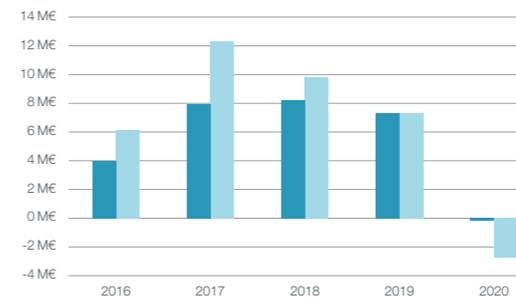


S'agissant des dépenses, l'activité opérationnelle est supérieure à 2019, Grand Paris Aménagement continuant à jouer pleinement son rôle de levier économique dans le secteur des travaux publics. Le niveau des acquisitions atteint en 2016 était atypique puisqu'il comprenait l'acquisition globale du foncier de Neuilly-sur-Marne. Les charges de fonctionnement sont stables après avoir connu des évolutions liées à la fusion avec l'EPA Plaine de France (au 1^{er} janvier 2017) et à la mise en place de la fédération avec l'EPA-ORSA (fin 2017).

RÉALISATIONS ET RESTE À RÉALISER

RÉSULTATS

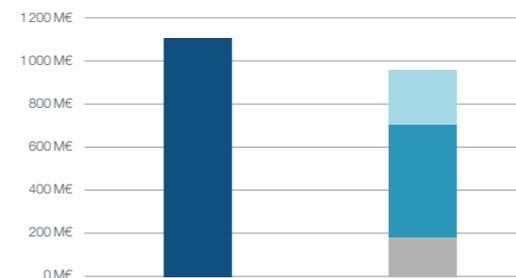
- Résultat net
- Résultats d'exploitation



Le résultat d'exploitation est négatif en raison de la décision de l'établissement de provisionner à titre exceptionnel des études stockées réalisées dans le cadre d'une opération majeure qui se trouve en cours de reconfiguration. Le résultat net est supérieur au résultat d'exploitation en raison de la reprise partielle d'une provision constituée sur l'avance versée à l'EPA-ORSA, en raison de l'amélioration de la situation financière de ce dernier.

RESTE À RÉALISER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

- Autres dépenses stockables à réaliser
- Travaux restant à réaliser
- Acquisitions restantes à réaliser
- Chiffre d'affaires restant à réaliser



Le portefeuille d'opérations d'aménagement de l'établissement est important et varié. Il représente près de 1,2 milliard d'euros de recettes à venir (GPA seul - hors opérations en développement et tranches ultérieures, non intégrées à la consolidation).

BILAN SIMPLIFIÉ 2020*

ACTIF AU 31/12/2020 (EN MILLIERS D'EUROS)	BRUT	AMORT. & PROV.	NET
Immobilisations incorporelles	2543	2458	85
Immobilisations corporelles	9019	3970	5049
Immobilisations financières	23032	7234	15798
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 594	13 662	20 933
Stocks	207385	4598	202786
Avances versées sur commande	1141		1141
Créances clients et comptes rattachés	44230	913	43317
Autres créances	33237	0	33237
Trésorerie disponible*	217204		217204
- Valeurs mobilières de placement	0		0
- Disponibilités	217203		217203
TOTAL ACTIF CIRCULANT	503 196	5511	497 685
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			0
TOTAL ACTIF	537 790	19 173	518 618

PASSIF AU 31/12/2020 (EN MILLIERS D'EUROS)			
Financements reçus			7488
Réserves			94542
Report à nouveau			61878
Résultat de l'exercice			-186
TOTAL FONDS PROPRES			163 722
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			147 735
Emprunts et dettes financières			85405
Avances et acomptes reçus			19811
Dettes fournisseurs			32595
Dettes fiscales et sociales			9564
Autres dettes**			59786
Produits constatés d'avance			0
TOTAL DETTES			207 161
TRÉSORERIE PASSIVE			0
TOTAL PASSIF			518 618

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ 2020*

PRODUITS D'EXPLOITATION HT AU 31/12/2020 (EN MILLIERS D'EUROS)	
Production vendue :	
- Ventes terrains - action foncière	4
- Ventes charges foncières - aménagement	114161
- Honoraires et revenus immeubles	12737
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	126 902
Participations et subventions	21564
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES CORRIGÉ	148 466
Production stockée	-12538
Production immobilisée	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	15980
Produits de cession d'éléments d'actifs	1877
Autres produits	600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	154 386

CHARGES D'EXPLOITATION HT AU 31/12/2020 (EN MILLIERS D'EUROS)	
Acquisition de terrains - action foncière	112
Acquisition de terrains - aménagement	11293
Variation nette de stocks - action foncière	-111
Autres achats et charges externes	73156
Impôts, taxes et versements assimilés	3337
Salaires et traitements	14461
Charges sociales	5624
Dotations aux amortissements et provisions	45433
Valeur nette comptable d'actifs cédés	859
Autres charges	2961
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	157 125
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 740
RÉSULTAT FINANCIER	2 554
RÉSULTAT	-186

* Dont montant des liquidités détenues pour compte de tiers (mandats) égal à 54 345 milliers d'euros.

** Dont montant des dettes à l'égard des tiers (mandats) égal à 54 345 milliers d'euros.

Crédits photos : © amaco, © Atelier 234 architecte Artefactory image, © David Boureau, © DKréaction, © Dronea, © Eric Morency, © ID LINK, HUB Architectes – Nexity, © Jean-Yves Lacote, © Lambert Lenack/Lotoarchilab, © Michael Barriera, © Natacha Gonzalez, © Olivier Boé, © Philippe Letang, © Rémi Decoster, © UniversalDrone, © Victor Tonelli, © Ville de Garges-lès-Gonesse, © Vincent Bourdon Campus Condorcet, © Virtual Only, © Yann Monel, © Djibrann Hass

2021 • **Direction de la communication de Grand Paris Aménagement** • Conception graphique et réalisation agence **Luciole**
Document non contractuel

Parc du Pont de Flandre
Bâtiment 033
11, rue de Cambrai
75019 Paris

—
01 40 04 66 00

www.grandparisamenagement.fr



grandparis
aménagement

 @gpamenagement



Pour écouter le podcast
Vous êtes bien urbain,
de Grand Paris
Aménagement